

petite entreprise et je pense au sort que leur réservait le gouvernement. A la fin, les députés d'en face ont dû retraiter. Comme le chef de l'opposition l'a dit, le bill maintenant à l'étude représente une retraite de la part du gouvernement. Ce dernier s'avoue battu. Le gouvernement doit tenir compte du désir qu'ont ceux qui veulent travailler d'être récompensés pour leur travail.

Si nous devons constamment recevoir les réclamations de ceux qui estiment nécessaire pour nous de devenir propriétaires d'une part plus grande de notre propre structure économique, je dirai en toute déférence qu'il faut prévoir un encouragement, afin qu'il reste quelque chose dans les poches des contribuables, des fonds utilisables, non pas pour racheter le Canada, ce que je crois impossible, mais tout au moins pour en acquérir une plus grande part. On doit prévoir des mesures destinées à encourager l'industrie à intensifier la production et, de ce fait, créer plus d'emplois. En étudiant ce bill, nous devons nous demander si l'on fournit aux Canadiens de plus grandes possibilités d'investir des fonds dans leur propre économie, dans leur propre avenir.

La mesure à l'étude est si complexe que même les experts en fiscalité ont du mal à la comprendre. Comme l'a dit mon honorable ami d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), un bon nombre de dispositions prêtent à confusion. Dans l'ensemble, la mesure ne correspond pas aux besoins de l'économie en matière de croissance, de production, d'emploi ou d'aide aux industries secondaires, et c'est pourquoi on ne devrait pas la lire maintenant pour la deuxième fois.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances (M. Benson) et d'autres ministres ont déclaré que les propositions fiscales dont nous sommes saisis constituent l'une des meilleures mesures législatives du siècle. De grandes réformes, a-t-on dit, sont maintenant présentées aux Canadiens. Cinq contribuables sur huit obtiendraient des dégrèvements fiscaux intéressants.

Alors que nous faisons face à de lourds impôts, à un chômage général et à des taux élevés d'inflation et après neuf années consacrées à une présumée mûre réflexion durant lesquelles nous avons été témoins de la publication du rapport Carter et du Livre blanc, on aurait pu s'attendre qu'une série sensiblement différente de propositions soit présentée, des propositions dont tirerait profit une société démocratique, bref les Canadiens moyens ou pauvres, c'est-à-dire la majorité de notre population. Au lieu, lorsqu'on considère la chose de tout autre point de vue, que ce soit celui du fisc, de sa répercussion sur le chômage ou de l'expansion de notre pays, le Canadien moyen n'a rien à gagner de ce projet de loi. Le mieux qu'on puisse espérer est que la situation du Canadien ordinaire ou pauvre demeure inchangée.

On a effectué quelques améliorations secondaires dont je parlerai en temps voulu, améliorations qui touchent les indigents, mais en général, aucune réforme n'est proposée. Il fallait le signaler et j'espère que tous ceux qui étudient ces propositions à fond le répéteront inlassablement. Je veux parler de justice, de l'effet de cette mesure sur le chômage et de l'exploitation des ressources. J'ai l'intention d'aborder ces questions l'une après l'autre et d'expliquer pourquoi j'ai tiré certaines conclusions.

• (4.20 p.m.)

En haussant le niveau de l'abattement de \$1,000 à \$1,500 pour les célibataires, et à \$2,850 pour le couple, et en

[M. Alexander.]

supprimant la surtaxe de 3 p. 100, comme le ministre des Finances l'a dit, on aura rayé de la liste des contribuables environ un million de personnes. Mais ces avantages sont-ils réels? Quelle est l'ampleur de ces gains après neuf années de promesses d'une réforme fiscale d'importance? Les propositions fiscales, en somme, quant au revenu, représentent pour la plupart des gens une épargne d'à peu près \$100. Pour une famille de 4 personnes, l'épargne, répartie sur une année, équivaut à peu près à 50c. par semaine pour chaque membre de la famille. Est-ce là une véritable réforme?

Toutefois, les Canadiens qui s'insèrent dans les catégories de revenu très supérieures à la moyenne, ceux qui luttent pour arriver avec un revenu annuel, par exemple, de \$30,000 ou plus, réaliseront de véritables gains à la suite de la hausse du niveau d'abattement. En particulier, celui qui survit avec \$100,000 par an épargnera \$5,423 d'impôt sur le revenu. Ceux qui gagnent \$400,000—il n'y en a pas beaucoup dans cette catégorie, mais il s'en trouve quelques-uns et il y a parmi eux des gens qui, soit dit en passant, financent le parti au pouvoir et y sont actifs—épargneront, en conséquence de la hausse de l'abattement, environ \$27,000 d'impôt sur le revenu des particuliers. Qu'on compare cette somme à celle de \$100 que le travailleur moyen, au mieux, épargnera au cours d'une année!

Le rapport dit «des renégats», préparé par ceux qui se sont retirés du comité d'enquête sénatorial sur la pauvreté au Canada, montre qu'au cours des vingt dernières années, aucun changement n'est intervenu dans la distribution du revenu national. C'est ainsi qu'il y a vingt ans, 40 p. 100 du revenu total au Canada revenaient aux familles les plus fortunées dont le pourcentage était de 20 p. 100, alors que les familles les moins fortunées, représentant un même pourcentage au bas de l'échelle, ne jouissaient que de 7 p. 100 de ce revenu total. Cette dernière proportion, traduite en chiffres, représente à peu près cinq millions de Canadiens.

Le gouvernement n'a pris aucune mesure—et je n'exclus pas les propositions de réforme fiscale actuelles—en vue de changer un iota dans le profil de distribution des revenus au Canada. Une réforme fiscale sérieuse et des améliorations importantes pour les travailleurs canadiens auraient entraîné une redistribution significative du revenu, alors que les propositions actuelles ne le font pas. Au lieu de modifier le niveau des exemptions, on aurait pu, par exemple, au moyen de crédits fiscaux faire un pas en avant dans cette direction. Mais le gouvernement, sans pour cela surprendre mon parti, a décidé de rejeter cette méthode.

Examinons un autre point de la réforme, qui constitue une grande innovation d'après les députés du parti libéral. Ceux-ci affirment que la classe ouvrière canadienne pourra maintenant déduire de ses impôts toutes dépenses reliées au travail. Les ouvriers pourront déduire \$150 par année à titre de dépenses directement reliées à leur travail et pour lesquelles ils obtiendront un crédit d'impôt. Le gouvernement n'est-il pas magnanime! Il dit à tous les travailleurs de l'automobile à Oshawa, aux travailleurs du textile à Montréal et aux bûcherons de la Colombie-Britannique: «Nous sommes vraiment très généreux et nous allons vous permettre de déduire ce que nous permettons aux directeurs de sociétés, aux avocats, aux docteurs et même aux universitaires de déduire depuis de nombreuses années. Nous allons vous permettre de déduire aux fins de l'impôt certaines dépenses qui sont reliées à votre